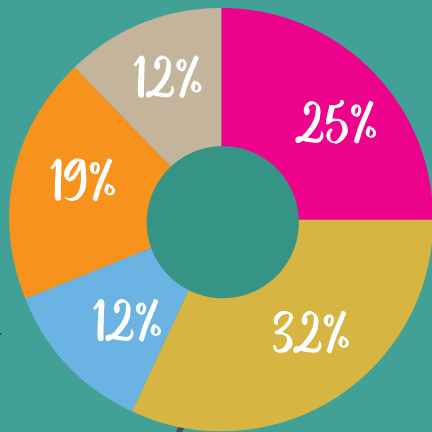


2019

RAPPORT d'activité



Le sommaire

LE MOT DU PRÉSIDENT	3
LES TERRITOIRES D'INTERVENTION	4
LES ACTIONS	
• Dépistage et prévention du langage à 3ans (DPL3)	5
• Vue 3 ans	5
• Conseil Départemental 62 : Bilan des 4 ans	6
• Politique de la ville à Lens : Dépistages précoces 3 troubles avant 3 ans	7
• FNPEIS : « Mangez, Bougez, Santez vous bien »	7
• APRIS'voise ton éducation à la santé	8
• APRIS'Voise ton lavage des mains	9
• Conseil départemental 59 : « Bien dans ma tête, bien dans mon assiette, à l'aise dans mes baskets »	9
• Actions séniors	10
• Dépistage Bucco-dentaire	11
LES MOMENTS FORTS DE L'ASSOCIATION	
• Journée d'échange de pratique	13
• Site internet et réseaux sociaux	13
• Visite des ministres Blanquer et Denormandie	13
LA GOUVERNANCE APRIS	
• Instances politiques	14
• Instances exécutives	15
ORIENTATIONS STRATÉGIQUES : L'ÈRE DU NUMÉRIQUE	
• Un nouveau logiciel de suivi et d'accompagnement	15
• Travail sur le projet associatif et la gouvernance de l'association	15



LE MOT du président

Améliorer la santé de la population, en particulier, chez les jeunes est l'une des priorités du plan national de prévention. Ce plan national s'est traduit dans le PRS 2 par un certain nombre de plans d'actions. La direction de la prévention et de la promotion de la santé de l'ARS est tenue de respecter les quatre priorités majeures de santé publique inscrites dans le PRS 2.

Une première orientation complémentaire, transversale au Projet Régional de Santé ajoutée en amont, est relative aux comportements et environnements favorables à la santé et à la promotion de la santé des jeunes. Cette orientation se traduit par un certain nombre d'actions dont :

- Construire un programme / parcours de santé des 0-6 ans avec les Conseils Départementaux, l'Éducation Nationale et les Professionnels de Santé.
- Renforcer le repérage et la prise en charge des troubles sensoriels des enfants dans les écoles maternelles, avec un objectif de 100% de visites préventives en complémentarité avec le CD (PMI) et un accompagnement personnalisé vers les soins.

Force est de constater que notre association est investie depuis de nombreuses années sur ces deux thèmes. Elle a su, au fil du temps, créer avec la Protection Maternelle Infantile, l'Éducation Nationale et l'ensemble des Professionnels de Santé concernés, les conditions nécessaires à la réussite de ces actions.

Le souci permanent à renforcer une politique de santé plus efficace a amené la DPPS à refonder ses modes d'intervention avec comme axiome le développement de la prévention dans une approche inclusive, pleinement intégrée aux activités des acteurs de droit commun du social, de l'éducation et des soins.

La prévention en Hauts de France a longtemps été bâtie, à l'essentiel, sur une approche prévention primaire sur la base d'un appel à projet ayant amené à un déséquilibre des initiatives.

L'ARS a donc évolué sur sa manière de faire et d'agir. Désormais le principe est posé : une contractualisation pluriannuelle avec les opérateurs, dans le cadre d'une animation territoriale renouvelée, l'appel à projets devenant l'exception.

Pour cela, il sera nécessaire d'harmoniser les pratiques dans la grande région. Cette évolution devra se traduire par un CPOM pour inscrire les actions dans la continuité avec une gradation dans l'offre et une articulation sur les territoires. Elle aboutit aussi à la création d'une interface unique qui sera le site de dépôt des projets et des autoévaluations.

Le choix de la politique de santé de territorialiser la réponse en fonction de la demande mais aussi de l'offre, va nous obliger à évoluer dans nos pratiques. Les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé sont appelées à être demain les protagonistes essentiels de ces évolutions au travers de contrats locaux de santé. C'est la raison qui nous a amené à adhérer aux CPTS de Liévin et à celui de Lens. D'autres sont en élaboration dans notre département, il nous faut être vigilant. Si nous nous devons d'évoluer avec la politique nationale de santé, il nous faut aussi être réaliste : l'adhésion des médecins généralistes est le facteur essentiel de la réussite de ce projet. L'avenir nous le dira.

Notre association a toujours œuvré, en particulier, sur la jeune enfance et dans des domaines particuliers de la jeune enfance. Elle s'est investie depuis quelques temps sur le handicap. Après avoir vécu la révolution industrielle puis digitale nous allons vers une troisième que l'on peut qualifier de démographique liée à l'allongement de la durée de vie. Pour être avec la finalité principale de la loi de santé publique « rester en bonne santé tout au long de sa vie », la réponse majeure est de donner la priorité à la prévention. Cette approche se doit en outre de permettre le « bien vieillir » et de prévenir la perte d'autonomie. Le sujet est vaste. Notre association se doit de s'y investir. « Ma santé 2022 » a déjà défini les axes sur lesquels nous nous devons de réfléchir.

Le monde auquel nous appartenons évolue ; 2020 se doit pour notre association d'être une année de réflexions sur les évolutions dans tous les domaines qu'elle se doit d'avoir ; j'aborde l'avenir avec une grande confiance car notre association a démontré, tant au niveau opérationnel que politique, une grande capacité d'adaptation.

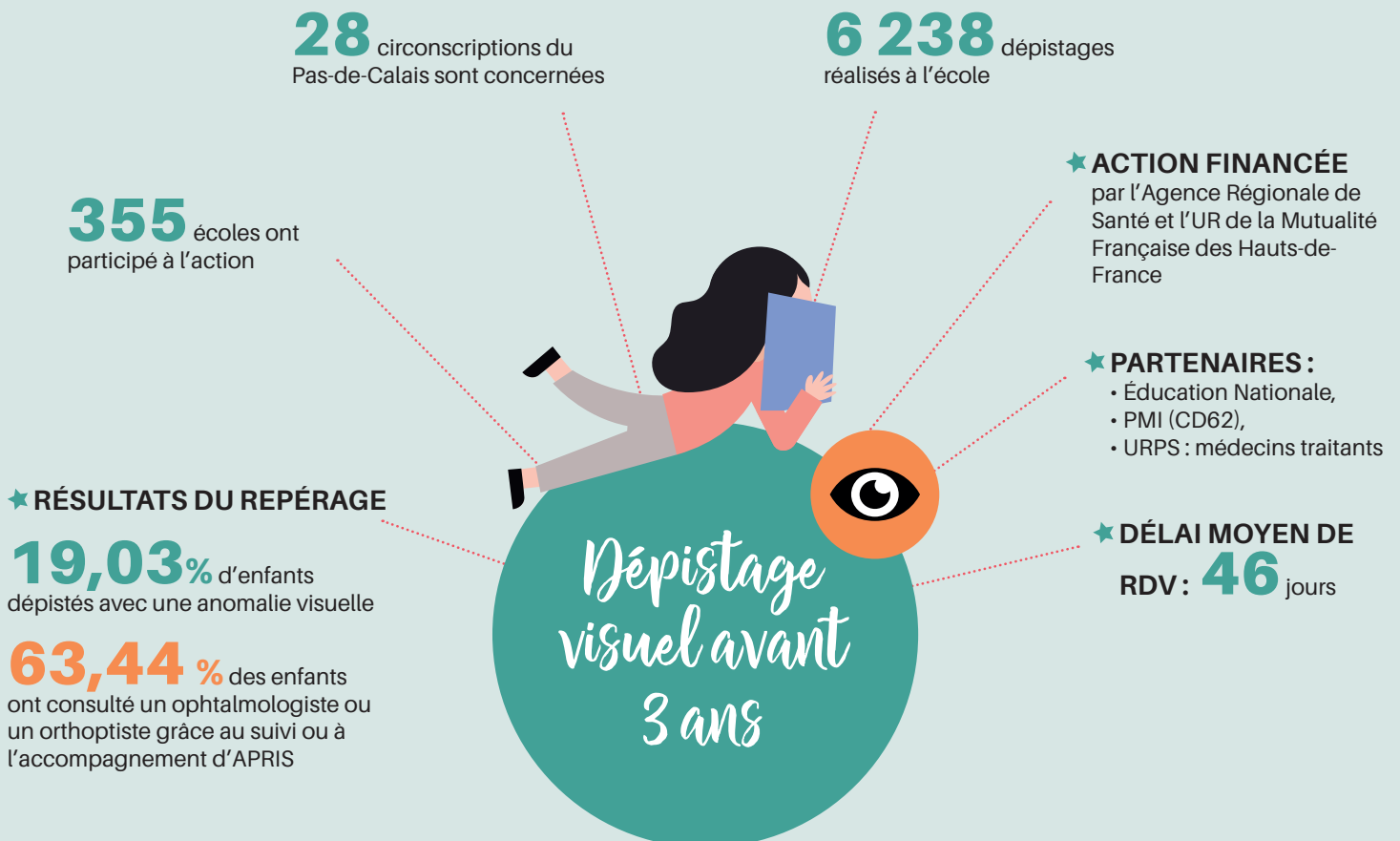
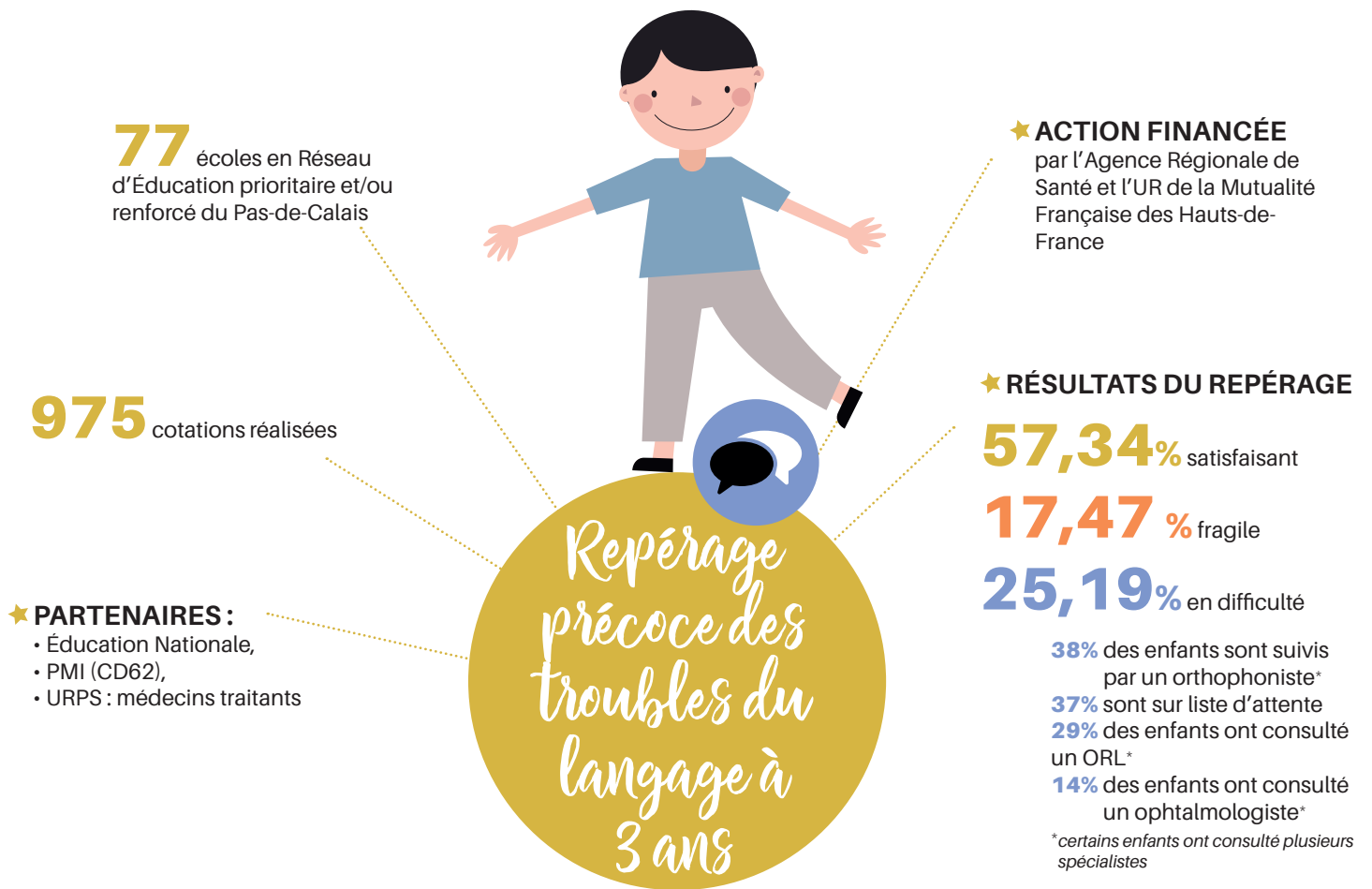
Alain TISON
Président D'APRIS

★ Territoire ★ d'intervention



- ★ Circonscriptions pour l'action vue 3 ans et moins
- ★ Villes concernées par le DPL3
- ★ APRIS'Voise ton éducation à la santé
- ★ APRIS'Voise ton lavage des mains
- ★ Bilan de 4 ans (tout le département 62)
- ★ FNPEIS
- ★ CD59

LES ACTIONS



LES ACTIONS

Près de **17 000** bilans de 4 ans réalisés par les puéricultrices de la PMI du Pas-de-Calais

1 382 enfants suivis ou accompagnés par APRIS vers des professionnels de santé

★ RÉSULTATS DU REPÉRAGE

La vue

54,1% des enfants repérés avec des anomalies visuelles

73,8 % d'entre eux ont consulté un ophtalmologiste

L'audition

16,8% des enfants repérés avec des anomalies auditives

53,4 % d'entre eux ont consulté un ORL

Le langage

29,1% des enfants repérés avec des difficultés langagières

25 % d'entre eux ont consulté un orthophoniste

52,4 % sont sur liste d'attente

★ **ACTION FINANCÉE** par le Conseil Départemental du Pas-de-Calais

- ★ **PARTENAIRES PMI :**
- Éducation Nationale,
 - URPS : médecins traitants
 - Pool ophtalmologistes
 - Pool d'ORL
 - Pool d'orthophonistes
 - Pool de dentistes

★ DÉLAI MOYEN DE RDV :

- Vue : **33** jours
- Audition : **61** jours
- Langage : **153** jours

CONSEIL
DÉPARTEMENTAL 62 :

PMI

*Bilan des
4 ans*

LES ACTIONS

120 participants
(65 enfants et 55 parents)

92% des familles
déclarent une adresse en QPV

★ DÉPISTAGES

34 dépistages visuels

- **20,5%** enfants repérés avec des anomalies visuelles

33 dépistages auditifs

- aucun repérage positif

24 dépistages langagiers

- **25%** enfants repérés avec des difficultés langagières

★ PARTENAIRES

- Structures petite enfance
- Centres sociaux de Lens
- PMI
- Éducation Nationale



**ACTION
QUARTIER
POLITIQUE DE LA VILLE
À LENS**

*Dépistages
précoces*

3 TROUBLES AVANT 3 ANS

★ 4 DEMI-JOURNÉES DE DÉPISTAGES

- **2** au multi-accueil Suzanne Lacore
- **1** au centre social Dumas
- **1** au centre social Vachala

★ ACTION FINANCÉE

par l'État (CEGET), par la ville de Lens, par la Mutualité Française des Hauts-de-france

★ RECOURS AUX SOINS

La vue: **43%**

Langage: **33%**
(34% sont sur liste d'attente)

★ ACTION POUR PRÉVENIR DU SURPOIDS ET L'OBÉSITÉ

- **3** spectacles autour de la thématique

- **3** visites médicales faites par une infirmière puis un suivi à 6 mois et à 12 mois

- **9** ateliers avec une diététicienne

- **9** ateliers avec une éducatrice médico-sportive

- **3** cafés blabla animés par une psychologue

54 enfants et **24** parents ont participé à l'action

★ ACTION FINANCÉE par la CPAM de l'Artois via des fonds CNAM

★ PARTENAIRES

- CPAM Artois
- Ville de Rouvroy
- Ville d'Hénin-Beaumont
- Ville d'Avion



FNPEIS

*Mangez,
Bougez, Santez-
vous Bien !*

APRIS'VOISE

ton éducation à la santé

TERRITOIRES ET LIEUX D'INTERVENTION

8 villes : Bruay-la-Buissière, Noeux-les-Mines, Bully-les-Mines, Lens, Carvin, Avion, Rouvroy, Hénin-Beaumont

PARTENAIRES

ARS, Éducation Nationale, communes ciblées

OBJECTIF

Promouvoir un programme d'éducation à la santé à destination des enfants de 3 à 12 ans dans les quartiers prioritaires du département du Pas-de-Calais



Axe 1

6 ateliers d'une heure

Temps d'éducation à la santé à destination des enfants en classe de CM2

THÈMES

Le corps humain, l'hygiène, l'alimentation et le sport, le sommeil et la protection du dos, savoir-vivre et savoir être

CHIFFRES

48 séances effectuées

128 enfants sensibilisés

Axe 2

Sur le temps extrascolaire,

1 spectacle avec une troupe de théâtre + 3 séances d'ateliers

(intervention d'une diététicienne et une éducatrice médico sportive) pour les enfants de 3 à 12 ans et leur famille.

THÈMES

Alimentation et activité physique

CHIFFRES

48 ateliers

7 spectacles

101 enfants sensibilisés

58 adultes sensibilisés

Axe 3

4 séances sur l'hygiène de vie pour les enfants de moyennes et grandes sections de maternelles

THÈMES

Le lavage des mains, le dentaire, l'alimentation, le sommeil/écrans

CHIFFRES

29 écoles concernées

168 séances effectuées

758 Enfants sensibilisés

Axe 4

Journée d'échange et de pratique envers les professionnels de santé et de l'enfance et la petite enfance.

THÈME

TROUBLES DYS : Comment gérer et prendre en charge ces handicaps invisibles ?

CHIFFRES

85 participants (dont des puéricultrices, psychologues, psychomotriciennes, orthophonistes, éducateurs spécialisés, etc)

LES ACTIONS

L'objectif de ce projet est de sensibiliser les enfants d'écoles maternelles au lavage des mains afin de prévenir les risques liés au plomb et au cadmium suite à la contamination des sols par le plomb de l'usine Metal Europ.

★ **ACTION FINANCÉE**
par l'Agence Régionale de Santé

7 écoles et **37** classes
de maternelles ont participé à
l'action

★ **PARTENAIRES**

- ARS
- Ville de Noyelles Godault
- Ville de Courcelles-les-Lens
- Ville d'Evin Malmaison

5 écoles ont intégré l'action
dans leur projet d'école

*Appris Voise
ton lavage
de mains*

785 enfants et **302**
parents ont participé aux ateliers



88 séances réalisées

5 300 outils distribués

Projet autour de l'alimentation et l'activité physique à la maison d'enfants de Douai gérée par l'association Temps de vie. Le projet a pour objectif de lutter contre le surpoids et l'obésité mais également le gaspillage alimentaire en menant des actions.

1 spectacle sur la thématique
à destination des enfants et des
parents

★ **142** ATELIERS
PROPOSÉS

- **66** avec une diététicienne
- **64** avec une EMS
- **4** avec une psychologue
- **8** sorties extérieures

CONSEIL DÉPARTEMENTAL 59

*Bien
dans ma tête,
bien dans mon
assiette, à l'aise
dans mes
baskets*

★ **ACTION FINANCÉE**
par le département du Nord

★ **PARTENAIRES**

- Service prévention du département du Nord
- Maison d'enfants Temps de vie de Douai
- PMI de Douai
- Communauté d'agglomération de Douai
- Le SYMVAD

LES SENIORS

Activité physique

L'ACTION EN CHIFFRE

- Les résidents ont entre **64** ans et **89** ans.
- **20** personnes touchées
- **10** participants aux ateliers en moyenne
- **14** séances mises en place
- **2** séances par mois
- Durée séance : **1h30**



PUBLIC

Seniors de la résidence autonomie Les Genêts à Drocourt.

POURQUOI ?

La lutte contre la sédentarité et la pratique des activités physiques pour les personnes avançant en âge s'inscrivent au cœur des enjeux de santé publique. Elles ont pour but de préserver la santé des aînés, d'éviter la surenchère des soins et de prévenir la perte d'autonomie.

OBJECTIFS

La pratique d'Activité Physique, même de façon modeste, apparaît profitable aux résidents et contribue ainsi :

- à maintenir et préserver l'autonomie sociale, physique, psychique et fonctionnelle
- à améliorer ou restaurer des capacités même cognitives (orientation, mémoire corporelle...)
- à établir/favoriser les relations sociales

Ce qui est mis en place :

- Exercices de coordination : Latéralisation, perception de l'espace, jeu de quilles, lancer d'anneaux
- Exercice d'équilibre / prévention des chutes : travail statique et dynamique
- Renforcement musculaire
- Souplesse
- Mobilité articulaire
- Respiration
- Les jeux de mémoire
- Parcours moteurs en reprenant les éléments de la vie quotidienne : allongement du pas, franchissement d'obstacles, simuler une marche, ramasser un objet/ une balle au sol
- Travail de double tâche

DÉPISTAGE BUCCO-DENTAIRE

en partenariat avec les
EHPAD RMS APREVA

L'ACTION EN CHIFFRE

- **5** EHPAD concernés (Pierre Mauroy à Harnes - André Pouly à Drocourt - Coquelicots et Bleuets à Fouquières les Lens - L'Orée du Bois à Leforest - L'Orange Bleue à Méricourt)

- **39** dépistages

RÉSULTATS --> NÉCESSITÉ DE CONSULTER UN DENTISTE :

- **18** oui
- **1** oui urgent
- **15** non
- **5** si douleur



DÉPISTER ET ORIENTER, POURQUOI ?

Une mauvaise santé bucco-dentaire a des conséquences importantes sur la qualité de vie au quotidien, en particulier des personnes âgées (perte de goût, dénutrition, douleurs, baisse de l'estime de soi, repli social...)

PUBLIC

Résidents des EHPAD RMS APREVA

OBJECTIFS

Maintenir une bonne hygiène bucco-dentaire pour pouvoir améliorer la qualité de vie des patients et de limiter les risques d'aggravation de leur état de santé.

Formation du personnel

OBJECTIF

Améliorer les connaissances et les compétences des équipes soignantes afin de garantir le maintien et la surveillance de l'hygiène bucco-dentaire des résidents.

LA SUITE

Refaire un dépistage par an au sein de ces structures et assurer le suivi.

L'ACTION EN CHIFFRE

- **5** demi-journées de formation
- **26** participants (des aides-soignantes, infirmières, ASH, AMP, etc)

LES MOMENTS FORTS

de l'association

La journée d'échange et de pratique :

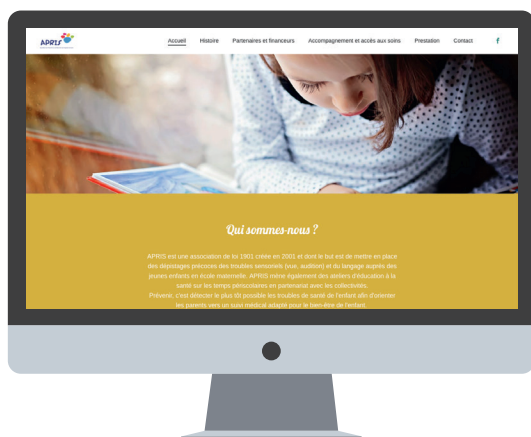
" TROUBLES DYS : COMMENT GÉRER ET PRENDRE EN CHARGE CES HANDICAPS INVISIBLES ?"

Une fois par an, nous souhaitons proposer l'organisation d'une journée d'échange de pratique et d'ateliers. Cette journée d'échange, basée sur les besoins des pratiquants, permettent aux acteurs du réseau d'échanger des idées, des savoirs et savoir-faire, des expériences et des réflexions sur le thème.

Cette journée a eu lieu le **4 juin 2019 à Rouvroy**.

85 professionnels étaient présents (professionnels de santé, de l'enfance et de la petite enfance). Le matin nous avons organisé une conférence débat, animée par Hélène MAIURANO, orthophoniste.

L'après midi, nous avons mis en place des ateliers pratiques avec la participation de BEAUMONT Alice, psychomotricienne ; GUEMART Lisa, orthophoniste ; MAIURANO Hélène, orthophoniste et ROHART Céline, ergothérapeute.



Création du site internet

À l'ère du numérique, il importe pour une association d'être présente sur le web. La recherche d'informations sur internet est presque devenue un réflexe inné pour chacun. Ainsi, avec notre site, tous les internautes pourront y trouver des informations sur nos projets, les actions mises en place, mais aussi l'historique et toute l'actualité d'APRI62.

Nous sommes heureux de pouvoir vous présenter la vitrine de notre association sur la toile.

www.apris-62.fr

La visite du ministre Blanquer

Après la rencontre d'Agnès Buzyn en 2018, Ministre de la Santé, en 2019 est au tour de **Jean Michel Blanquer**, Ministre de l'Éducation. Au mois de mai, le ministre de l'éducation Jean-Michel Blanquer et Julien Denormandie, le ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales se sont rendus à Lens pour le dispositif des Cités éducatives.

Après une visite au collège Jean Zay de Lens, où Sylvain Robert, maire de Lens et Jean-François Raffy, le sous-préfet de Lens étaient présents pour les accueillir notamment, les deux ministres se sont rendus au centre socioculturel Alexandre Dumas à Lens. C'est ici même qu'ils ont découvert notre association APRI62. Nous avons pu échanger avec eux sur ces dépistages précoces des troubles sensoriels et langagiers auprès de la petite enfance. Nous leur avons également expliqué notre rôle auprès des familles concernant l'effectivité des soins.



LA GOUVERNANCE

d'APRIS

Les instances politiques

Les statuts de l'Association de Prévention des Inégalités de Santé, qui ont été modifiées le 4 juillet 2017, indiquent que celle-ci est administrée par un Conseil d'Administration constitué par des membres issus des 4 collèges de l'Assemblée Générale définis comme suit :

Collège 1 Collège des instances locales de la fédération nationale de la mutualité

Collège 2 Collège des membres partenaires : il regroupe l'ensemble des membres personnes physiques ou morales, qui souhaitent participer financièrement ou par un apport technique aux actions de l'association.

Collège 3 des instances politiques : locale, départementale, régionale ou nationale ou leurs représentants.

Collège 4 l'ensemble des professionnels qui appartiennent au secteur médical, sanitaire ou médico-social concernés directement ou indirectement par les actions menées par l'association. (Conseils départementaux, ARS, URPS, Fédérations, CPAM)

Collège 5 Collège des membres qualifiés (professionnels de santé...).



Alain TISON
Président



Christophe DEBAL
Secrétaire



Jean Luc LOTTEGIER
Trésorier



Janine BAJTALA
Administratrice



Jean Philippe BIDONE
Administrateur



André CARDON
Administrateur



Elisabeth BODIN
Administratrice



Catherine BODIN
Administratrice



Philippe PRUVOST
Administrateur



Francis FORMAGLIO
Administrateur



Jeanick TACHEZ
Administratrice



Pierre Marie FONTAINE
Administrateur



Didier SILVAIN
Administrateur



Franco GRACEFFA
Administrateur



Dominique LAGANA
Administratrice



Carole MOREIRA
Administratrice



Dominique MORTREUX
Administrateur



JP GUISLAIN
Administrateur

Collège 3 représentants des villes de Noeux les Mines (Monsieur Yvan Sobolewski), Carvin, Avion, Lens, Bully les mines, Rouvroy, Bruay la Buisnière



Docteur Frédéric COUTTENIER



Docteur François Marie CARON

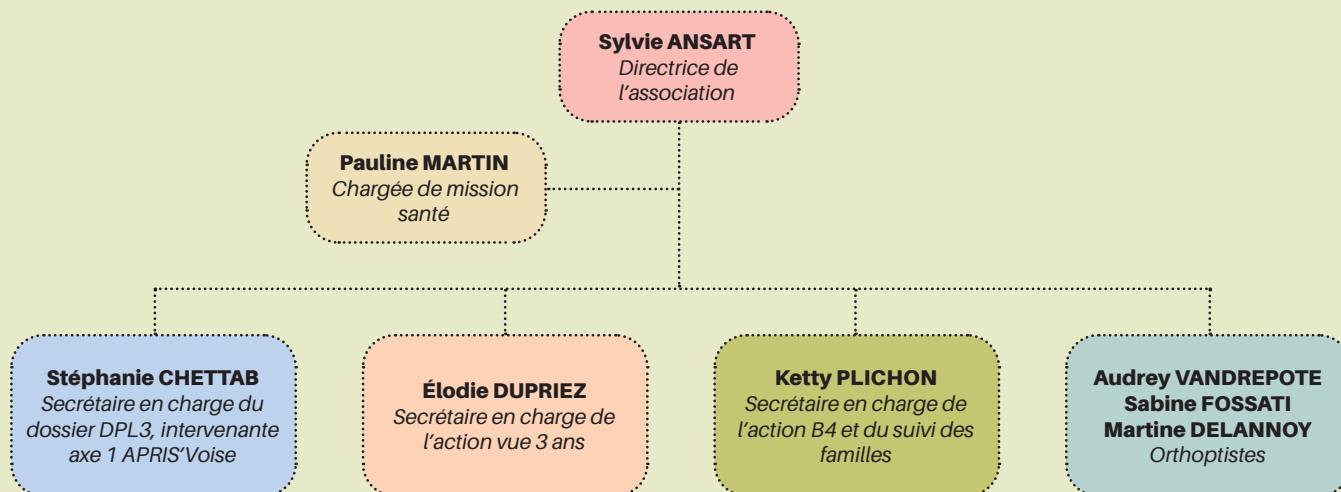


Rachel HALIMI

- Le conseil d'administration se réunit formellement deux fois par an.
- Des réunions de bureau sont organisées environ une fois par trimestre.
- L'assemblée générale a lieu une fois par an en juillet.

LES INSTANCES

exécutives



APRIS travaille également avec une équipe de professionnels libéraux pour la mise en place de dépistages :



33
orthoptistes



30
orthophonistes en partenariat avec l'association Parlons'en



3
pédiatres



4
diététiciennes



2
psychologues

Pour les prises de rendez-vous APRIS travaille en collaboration avec :



17
ophtalmologistes du département



14
ORL du département



536
orthophonistes

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

2019-2020



Le logiciel

Pour pouvoir être le plus précis possible et répondre aux attentes de nos financeurs, un logiciel a été créé.

Ce dernier a pour but d'avoir une base de données optimale. Grâce à ce logiciel, nous pourrions avoir un meilleur suivi de l'enfant, en croisant l'ensemble des données et faire le lien avec les différents dépistages qu'il aura effectué.

D'autre part, ceci va permettre d'avoir des chiffres actualisés en temps et en heure et de sortir toutes les statistiques souhaitées.

En conclusion, ce logiciel permet d'avoir une meilleure visibilité de la fiche enfant avec toutes les actions par lesquelles il est concerné.

Le projet associatif et la gouvernance

Le projet associatif est une charte qui précisera les objectifs généraux, les valeurs, la philosophie de l'association tout en affirmant notre identité. Elle est destinée au personnel et a pour ambition de le motiver, d'assurer sa cohésion et à terme de développer l'association. Il sera renouvelé tous les 5 ans.

Il pourra être structuré de la façon suivante :

- Notre organisation
- Nos valeurs
- Nos réalisations
- Nos objectifs
- Nos ambitions

Avec 5 orientations :

1. La vie de notre association
2. Le public (de la petite enfance à la personne en perte d'autonomie)
3. L'éthique, la déontologie, l'évaluation
4. La prospective de développement
5. La gouvernance et le management

Un travail sur la gouvernance de l'association sera également mené en 2020.





APRIS 62

Siège de l'Association
13 bis route de Béthune
62300 Lens

T. 03 21 13 61 14

F. 03 21 13 61 12

apris-62.fr

 @APRIS
